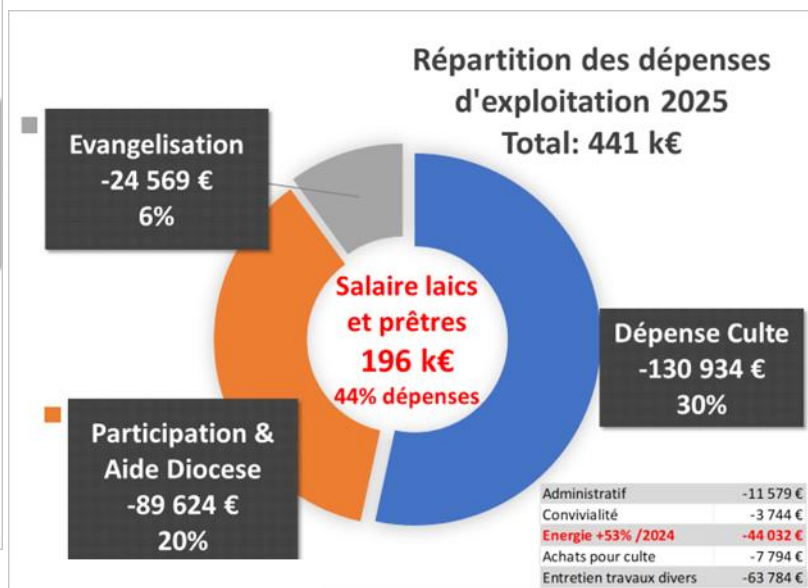
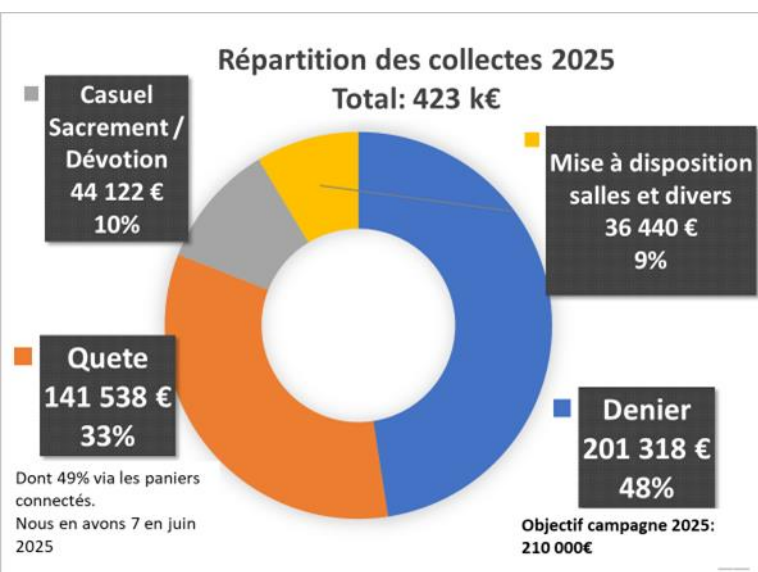


## Bilan financier de l'exercice 2025 de la Paroisse IMMACULEE CONCEPTION



Les ressources progressent (+5 %) et 419 foyers ont participé au denier Merci !

Restons confiant même avec un déficit de l'exercice de 17 000 €.

### 1. Recettes en progression

Depuis 2022, les recettes de la paroisse connaissent une augmentation, principalement grâce à la générosité des paroissiens qui contribuent par la quête et le denier, mais également grâce à une gestion améliorée de la mise à disposition des salles.

La collecte **du denier de l'Eglise** cette année, est un peu inférieure à 2024, elle est de 203 K€ **Merci et Bravo !** La part de la contribution mensuelle des donateurs (prélèvement) représente 25% de la collecte. Pourquoi ne pas l'augmenter ? Cela donne une meilleure visibilité pour les comptes.

L'objectif fixé à 210 k€ n'a pas été atteint, mais il devient celui pour 2026. La marge de progrès est significative, surtout au regard de la nouvelle géographie de la paroisse avec le développement du quartier Seguin / Rives de Seine. Ces résultats doivent inciter les nouvelles générations à prendre conscience de l'importance de leur contribution matérielle, afin que la paroisse dispose des moyens financiers nécessaires à l'accomplissement de sa mission.

**Les quêtes ordinaires**, qui ne représentent que 33 % des recettes, ont connu une hausse de 14 %, principalement liée à l'utilisation des paniers connectés. Sept paniers ont été mis en place depuis juin 2025 et un huitième en mars 2026. Le coût des paniers connectés, comprenant les frais de service et bancaires, s'élève à 3,5 % des recettes, mais leur utilisation est désormais incontournable, la manipulation d'espèces étant devenue marginale pour une grande partie des paroissiens.

La ligne : **Sacrement/dévotion** (casuel, cierges, obsèques) affiche une bonne stabilité, mais il apparaît que la contribution des parents d'enfants baptisés pourrait être plus élevée.

Les « **Mises à disposition des salles/divers** » (location d'appartement, mise à disposition des salles pour assemblées générales ou événements) poursuivent leur progression. Les salles du bas sont particulièrement attractives et leur gestion s'est améliorée.

## 2. Dépenses ont fortement augmenté au cours de l'exercice.

**Les salaires** (laïcs et prêtres) ont augmenté de 20 % et représentent désormais 44 % des dépenses totales, soit 194 k€, un montant équivalent au denier de l'Église. En 2024, deux prêtres étaient affectés à Sainte Thérèse, ce qui n'est plus le cas en 2025, et les salaires des laïcs ont également légèrement augmenté. Ces dépenses sont incompressibles.

La **Participation & Aide Diocèse** (contribution à la vie du diocèse, dépenses du doyenné, aide du diocèse pour des travaux de réfection) a diminué par rapport à l'année précédente. Cette année, la paroisse n'a pas contribué à des travaux de rénovation pour une paroisse moins dotée.

Les dépenses mis sous la rubrique « **Cultes** » (énergie, travaux d'entretien, gros travaux, achats pour le culte, etc.) ont fortement augmenté par rapport à 2024 (+25 %), et en particulier :

- **Énergie** : augmentation de 50 %. Le prix du gaz (kWh) a doublé en juin 2024 à la fin du contrat, avec une consommation accrue notamment pour le chauffage de la chapelle Saint Pierre. Le prix de l'électricité (kWh) a légèrement augmenté, mais la consommation s'est aussi intensifiée (douche, cuisine, chauffage). Une vigilance accrue sera nécessaire.
- **Travaux / Entretien** : 63 k€, en hausse par rapport à 2024. Les travaux principaux en 2025 ont concerné la rénovation du presbytère (peinture, installation de robinets thermostatiques), l'installation de la fibre et d'une connexion Wifi performante dans les salles (utile pour les assemblées générales et réunions), et l'amélioration du son et de l'éclairage à la chapelle Saint Pierre. Nous avons été victime d'un cambriolage en septembre avec dégradation de deux portes, pris en charge par l'assurance mais 2000 € de franchise.

À noter : la rénovation du presbytère (24 000 €), moins une subvention de « Barnabé » de 10000€, a été enregistrée en amortissement et n'apparaît donc pas directement dans les comptes.

L'**Évangélisation** représente 6 % des dépenses, principalement liées au catéchisme et les préparation baptême ou mariage.

### Conclusion et perspectives

Il est essentiel de poursuivre les efforts pour améliorer le denier, notamment en menant des campagnes auprès de nouveaux donateurs. Le denier constitue **50 %** des ressources de la paroisse et finance en majorité les dépenses de salaires.

En 2023, la paroisse a bénéficié d'un legs, ce qui a grandement soutenu ses finances : 32k€. Il s'agit d'un dispositif fiscal avantageux qui permet d'être généreux envers ses proches tout en aidant la paroisse. Vous pouvez vous renseigner à la paroisse.

Pour 2026 : L'orgue de la paroisse est dégradé, il faut le remettre à niveau, une modification du Chœur est à l'étude, le toit de la chapelle Saint Pierre devra être refait. Une forte incertitude demeure quant au coût de l'énergie, compte tenu des événements actuels. Il sera nécessaire de surveiller attentivement la consommation.

**Nous sommes à votre disposition pour en discuter le 11 avril de 9h à 11h, Salle Saint Damien, autour d'un café et quelques viennoiseries.**

**Un grand merci à chacun pour l'intérêt et l'aide matérielle apportés par un soutien régulier à la paroisse.**

Jean de La Varende économiste

Hélène Chassany, Florence Regnault et Yann Chauvière membres du Conseil économique

Jean-Emmanuel Gouze curé